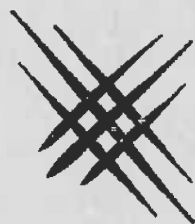


**SOCIÉTÉ DES SCIENCES
LETTRES & BEAUX-ARTS**

DE

CHOLET

FONDÉE EN 1881

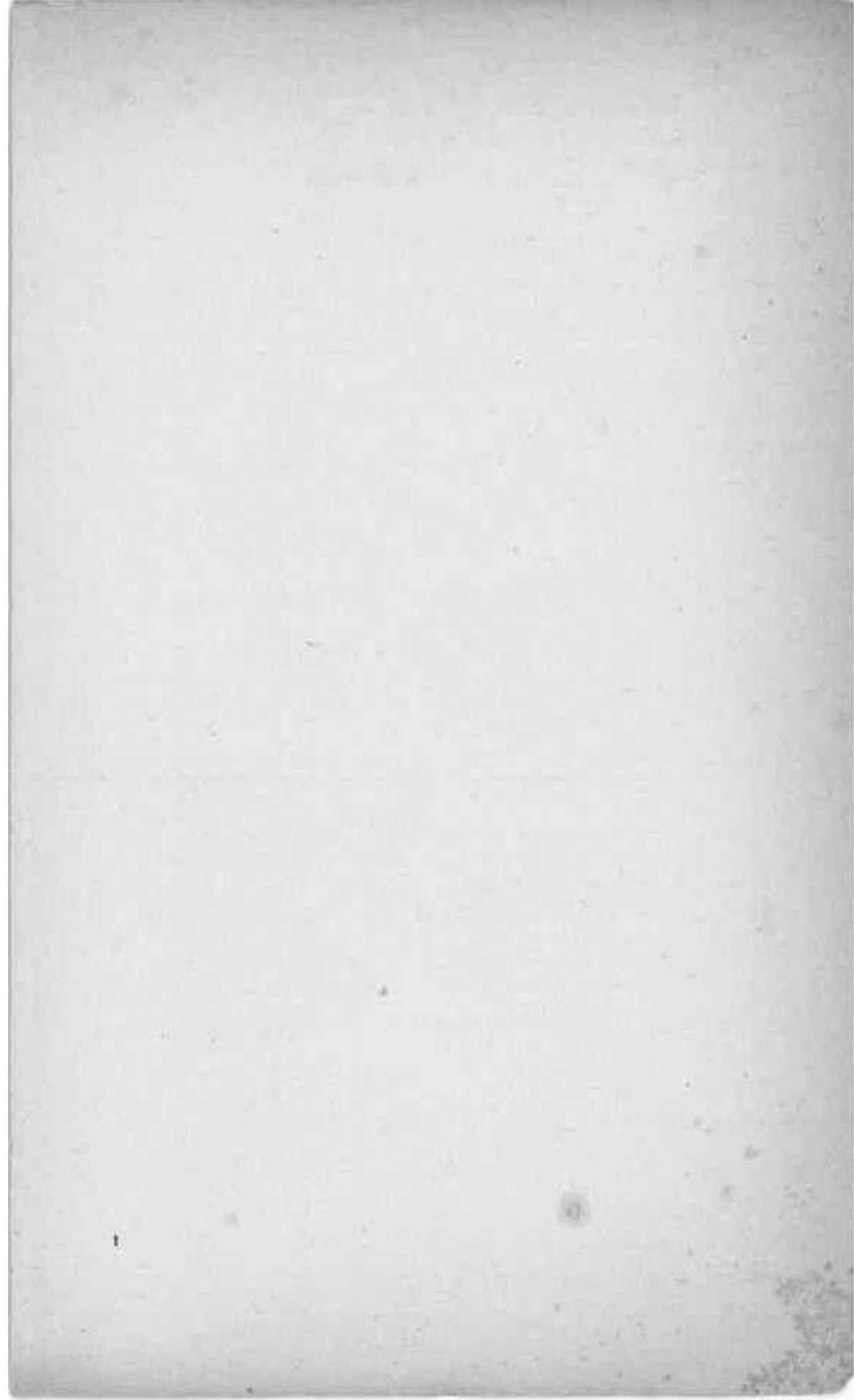


1934

IMPRIMERIE R. FREULON
CHOLET

PIEDOUAULT





PIEDOUAULT

Paris a son Bois de Boulogne qui, aux jours de soleil, s'anime, s'emplit de mouvement, bourdonne sous la feuillée.

Rome a son Pincio où la noblesse romaine se rend visite dans de somptueux équipages.

Jallais, beaucoup plus modeste, prend ses dominicales distractions sur les hauteurs pittoresques de Piédouault.

Lieu charmant, aux horizons lumineux et tranquilles ; point de réunion plein de charme et de douces rêveries ; rendez-vous préféré des plaisirs champêtres au milieu du parfum des fleurs et de la chanson des oiseaux.

Le château, précédé d'une ombreuse avenue de tilleuls en arceaux, longue de 400 mètres, domine la vallée. Voyez, comme à travers la ramure, avec grâce papillotte la fine pointe du clocher de la Jubeaudière !

Voici l'Èvre, ce fleuve des Mauges, tantôt frétilant, tantôt torrentueux ; il absorbe, en cours de route, 29 ruisselets et visite 51 bourgs et villages avant d'aller, après avoir parcouru 92 kilomètres, se jeter dans la grande Loire.

Avancez sur la terrasse de la cour d'honneur et regardez... La vue s'étend jusqu'à ces collines que dore le soleil levant et que couronne si fièrement Notre-Dame-des-Gardes.

Au midi, se profile la noire silhouette de l'antique donjon des Hayes (1) ; vers l'ouest, se détachent dans l'azur, les flèches aiguës des églises de Beaupréau et de Saint-Martin ; plus près, émerge d'une forêt de verdure le castel de la Chaperonnière tout imprégné de gracieuses légendes ; au nord, une superbe futaie enveloppe, de son frais manteau, la vieille et seigneuriale demeure.

Tout au pied de la « motte » de Piédouault, se hérissent d'énormes rochers abrupts ; telle la Pierre-qui-goutte, vraie miniature du Chaos sur la route de Gavarrie. Dans son ensemble, le site de Piédouault est l'un des plus beaux de l'Anjou.

Les compagnes de Flore
Parfument ces coteaux ;
Une nouvelle aurore
Semble sortir des eaux,
Et l'Olympe se dore
De ses yeux les plus beaux.

J.-B. ROUSSEAU.

Pedoault, 1140-1150 (Chemillé, ch. or. 55). Le lieu, domaine de Pydouault avec la métairie et le moulin fromentin, 1539.

Ancien fief et seigneurie relevant de Cierzay.

Il donnait son nom, depuis au moins le XII^e siècle, à une famille de chevalerie qui portait : De gueules, à 3 besants d'argent, « s'est éteinte dans celle de la Grandière, au témoignage de Ménage » (2).

(1) Les Hayes-Gasselin, ancien château-fort, situé en plaine, sur le territoire de la commune d'Andrezé, détruit pendant la Révolution. Les ruines attestent une construction des XV^e et XVI^e siècles. La terre a gardé le nom de la famille Gasselin qui la possédait encore au XVI^e siècle.

(2) Ménage, littérateur, né à Angers (1613-1692). Fut protégé par le cardinal de Retz, puis par Mazarin et la reine Christine de Suède. Ménage, doué d'une mémoire prodigieuse, se montrait d'une vanité insupportable. Molière l'immola, sous le nom de Vadius, dans les « Femmes Savantes ».

En l'an 1400, Jacques de Pydouault fonde une rente sur la chapelle de Saint-Nicoas, qui exista jusqu'à la Révolution. Mais le service s'en fit de bonne heure dans l'église paroissiale.

Ses successeurs devaient, chacun an, et à perpétuité :

1° 14 boisseaux de blé pour un anniversaire le jour de la Nativité de N.-D. ;

2° 2 septiers et 6 boisseaux de blé pour un anniversaire le jour de l'Annonciation de N.-D. ; ce, pour le droit de sépulture pour lui et ses hoirs dans l'église de Jallais, près de ses aïeux.

Tous les dimanches, après la procession, il devait y avoir, sur la sépulture de ces seigneurs, suffrages et réponses des morts avec aspersion d'eau bénite.

Jacques Lehégrin, curé-doyen des Mauges, concéda, en 1471, le banc de Pydouault, dans l'église N.-D. de Jallais, à un seigneur dudit lieu, sans doute à Jean de Pydouault.

Nous trouvons, en 1515, un des fils de Jean de Pydouault, en Italie, combattant sous les sires d'Aubigny et de Bayard « très vaillants capitaines français qui menèrent bonne bande de gens de guerre en leur compagny, entre lesquels, du pays d'Anjou, noble homme Nicolas de Piédouault, seigneur de la Hardrie. »

Nicolas de Piédouault laissa vraisemblablement trois enfants :

1° Antoine de Piédouault, seigneur de la Hardrie ;

2° Charles de Piédouault, seigneur de la Plesse-Piédouault, varlet-tranchant de la reine de France, femme de François I^{er} ;

3° Magdeleine de Piédouault, laquelle en épousant, 1539, Guy de Conquessac (1), seigneur de la Fribaudière, lui fournit en dot la terre de Piédouault.

Le 6 juin 1544, Jacques Pineau, doyen des Mauges, lui fit renouveler le titre de fondation faite par Jacques de Piédouault, en 1400.

(1) En 1540, Cierzay appartenait à la famille de Conquessac.

Le procureur spécial de Jacques Pineau, aux assises de Piédouault, fut Nicolas Rontard, prêtre (1).

Guy et Magdeleine de Conquessac ne laissaient, de leur union, qu'une fille, Renée de Conquessac, qui apporta son domaine de Piédouault à son mari François de Bouchet.

Dès l'année 1561 ou 1562, ce dernier vendit Piédouault à Philippe Gourreau de la Proustière.

La famille Gourreau, dit Ménage, est illustre en Anjou. Ainsi dans la montre de la noblesse de la province d'Anjou, tenue à la Flèche, le 12 novembre 1647, on voit figurer Jean Gourreau de même que dans celle tenue à Pouancé, le 16 juillet 1472.

Un Jacques Gourreau apparaît comme représentant de son père Jean Gourreau, seigneur de Livois.

On trouve un Goraldu mentionné dans un acte passé à Angers, au mois d'août 1074.

Madame de Quatrebarbes, décédée au château de Chanzeaux, le 12 août 1884, à l'âge de 77 ans, était la dernière rejeton de cette noble famille des Gourreau.

Philippe Gourreau, fils aîné de Jacques Gourreau, marchand à Angers, sieur de la Proustière, et de Marie Lecomte, né à Angers le 11 septembre 1525, docteur en droit puis avocat au Parlement de Paris, avait épousé, le 20 mai 1559, Antoinette Poyet (2), nièce du chancelier de ce nom de laquelle il n'eut pas d'enfant.

Attaché comme conseiller secrétaire du Roi à la chancellerie, il fut nommé, en 1559, conseiller au Parlement de Bretagne, maître des requêtes en 1565, et chargé, en janvier 1571, avec le maréchal de Cossé, de surveiller, en Poitou et en Anjou, catholiques et protestants et d'y maintenir la paix (3).

(1) Cloche d'appel de Piédouault de l'époque, porte en lettres gothiques : Pour Dieu le servir et le service divin.

(2) Poyet Guillaume, né à Saint-Rémi vers 1474, mort en 1548, avocat renommé. Fut choisi par Louise de Savoie, mère de François I^{er} pour soutenir le procès qu'elle avait intenté au comte de Bourbon. Devint chancelier de France en 1538.

(3) On ne peut douter que Philippe Gourreau ne fit partie de l'escorte royale qui, le soir du 8 octobre 1566, entra à Jallais.

Des lettres royales, du 23 septembre 1589, lui donnèrent pleine autorité « sans aucune exception, ni considération de personnes pour nommer, destituer et poursuivre les gens de justice et de finance et briser toute rébellion ».

La mission lui fut continuée jusqu'en 1598.

Rappelé alors au Conseil d'Etat et attaché au sceau de France, il était, en 1603, le plus ancien officier de robe du royaume, quand le Roi l'autorisa à se démettre de son office en faveur de son neveu, Jean Gourreau.

Il mourut le 19 janvier 1611, non à Paris, ni âgé de 120 ans, comme on l'a dit, mais dans sa maison seigneuriale de Piédouault, et âgé seulement de 85 ans.

inhumé dans sa chapelle de Saint-Nicolas, voici son épitaphe recueillie, à grand'peine, sur d'innombrables fragments de marbre :

« Cy gist messire Philippe Goureau, seigneur de la Proustière, Piédouault, la Roche-Joullain, Pégon, Despalloux, en cette province d'Anjou, lequel décéda en sa maison seigneuriale de Piédouault, en cette paroisse de Jallais, le 19 janvier 1611, à l'âge de 85 ans, 4 mois, 8 jours, après avoir exercé sous les rois François I^{er}, Henri II, François II, Charles IX, Henri III, Henri IV et Louis XIII, les charges de conseiller, secrétaire du roi, maison et couronne de France, conseiller aux Parlements de Paris et de Rennes, puis conseiller ez conseils d'Estats et privé, doyen des maîtres des requêtes... ayant eu de grands et honorables emplois, en même temps qu'il fut intendant de la justice et police, gouverneur d'Anjou, de Touraine et le Perche pendant 4 ans... sans enfant de dame Antoinette Poyet.

« Messire Goureau, seigneur de la Proustière, conseiller ; noble homme Jacques Liquet, conseiller, maître des requêtes ; messire François Lanier, maître des requêtes ordinaires, ambassadeur aux Grisons, seigneur de la dite Proustière, Anne Liquet, sa femme, ont rendu ce témoignage honorable à la mémoire d'une personne si illustre, affectionné défenseur du Roi et de l'Etat, grand justicier, amateur du peuple et charitable envers les pauvres. »

« Priez Dieu pour le repos de son âme. »

En tête de l'épitaphe était gravé le blason de sa famille : d'argent à l'aigle à deux têtes de sable.

Ces mêmes armoiries se voyaient au-dessus du grand portail qui fermait la cour d'honneur (1).

Au bas de l'inscription figurent trois épis de blé.

Les noms cités sur la pierre tumulaire sont ceux de neveux et nièce qui héritèrent de ses biens.

Nous devons noter que son cousin, Pierre Gourreau, surnommé le Père des Pauvres, né à Beaupréau, et mort en état de sainteté en 1572, l'avait institué son exécuteur testamentaire.

Noble homme, Jacques Liquet, conseiller et maître des requêtes, est seigneur de Piédouault, sans doute à titre d'héritier puisque nous le voyons seigneur de Pégon (2) dès 1606, autre terre de la famille Gourreau (3).

Piédouault passa ensuite, nous ne savons par quelle circonstance, à Jouet de la Saulaie.

En 1704, cette terre appartenait à Gabriel Jouet de la Saulaie (Douces), époux de Louise Prément, de cette famille qui donna maire et échevins à la ville d'Angers.

La Saulaie portait : d'azur, à 2 jouets ou girouettes d'or posées en sautoir, accompagnées en chef d'une étoile et en pointe d'une coquille du même.

(1) Sur une pierre, sortie des décombres, qui semble avoir servi de clef de voûte au portail, se lisent les armes des Gourreau.

(2) Pégon, château, commune du May. En est sieur, Jacques Richomme (1510), Jean Gourreau, marchand (1539).

(3) La Grande-Blanchardière-Prieur (1564-1619). Relevait de Piédouault et appartenait à la famille Gourreau qui était tenue d'une rente au prieur de la Blouère. Jacques Gourreau, avocat du roi au Parlement de Bretagne et Françoise Charnière, sa femme, l'avaient aliénée, le 18 mars 1570 en faveur d'Urbain Lebouvier, sieur de Gaigné, avocat, mais avec faculté de réméré, ce qui fut exécuté.

Le fief et seigneurie du Grand-Bois-Chauvigné, composé de maisons, jardins, futaies, garennes, labours, relevaient de Piédouault, en 1539. La Lande-Dunan, alias la Grande-Lande, dépendait de Cierzay en 1780, mais relevait de Piédouault.

Jacques-René de la Saulaie était propriétaire de Piédouault en 1778. En hérita Gabriel-Jean-Louis Jouet, chevalier, qui épousa, le 10 août 1784, Louise-Marie du Verdier de la Sorinière.

De cette union naquirent deux enfants :

1° Gabriel Jouet de la Saulaie qui posséda Piédouault après la Révolution et mourut sans alliance ;

2° Gabriel-Jean-Luc Jouet de la Saulaie, marié à Angélique de Vassé ;

Une fille, Angélique-Jeanne-Charlotte, issue de ce mariage, épousa Denis-Louis de Mailly de Montjean, dont les enfants ont habité Piédouault jusqu'en 1885.

A cette époque, la terre fut vendue à M. Ambroise Joubert, propriétaire à Angers.

Après avoir appartenu à M. Stanislas le Bault de la Morinière, son gendre, le château et le domaine furent acquis par M. Raymond Pellaumail.

Madame Pellaumail fait, de cette charmante demeure, sa résidence d'été qu'animent les ébats de ses nombreux petits-enfants.

Revenons à l'époque de la Révolution.

Les deux lettres qui suivent furent adressées, par la municipalité de Jallais, l'une à Jouet de la Saulaie, l'autre à Godard, de la Crépinière. Nous les transcrivons textuellement.

« Au citoyen Piédaud »

« Connaissant le désir que vous avez toujours montré d'être utile à ce canton par tous les moyens qui ont été en vous, nous vous invitons à lui donner un chesne que nous ferions arracher dans l'une de vos propriétés que vous désigneriez ; ce chesne est destiné à devenir l'arbre de la Liberté que nous avons arrêté de faire planter demain 23 pluviôse, à Jallais. Nous vous prions de nous mander par le porteur de la présente où ce chesne pourrait être pris. »

« Salut. »

Au citoyen Godard, de la Crépinière,

« Citoyen »

« Vous voudré bien ausy tots la présente reçue aller a piedouault pour querir le chêne de la Liberté pour l'amener au puy de la Roche de notre commune de Jallais. »

« Salut et fraternité. »

Après la bataille de Cholet, 17 octobre 1793, le château de Piédouault fut incendié par l'armée qui poursuivait les Vendéens fuyant vers la Loire. Brûlé à nouveau par les colonnes infernales, le logis actuel, appartenant au XVIII^e siècle, a été, plus tard, relevé de ses ruines.

Avant sa restauration accomplie par M. Stanislas de la Morinière, on voyait encore, à l'endroit occupé aujourd'hui par les écuries et la maison du jardinier, un très vieux pan de mur terminé par une non moins vieille tour à toit pointu.

Parallèlement à la futaie existait, à l'état de mesure, l'antique chapelle de Saint-Nicolas.

Piédouault, par l'harmonie de son paysage, par la beauté quasi-sauvage de ses coteaux, par l'Evre qui, là-bas, se tortille capricieusement en plis et replis, tient une place marquée dans la galerie des châteaux de l'Anjou ; aussi, en terminant cette étude, formerons-nous un vœu : celui de voir Jallais rester épris d'une attraction qui lui procure la plus agréable, la plus saine des jouissances.

Adolphe DOLBEAU.